

POLITIQUE DE LA VILLE

Grand Lac signe son contrat de cohésion sociale 2025 - 2030

Publié le 16 juin 2025



Grand Lac signe son contrat de cohésion sociale 2025 - 2030

Une nouvelle page s'écrit pour la solidarité à Grand Lac ! Ce mardi 27 mai 2025 marque une étape importante pour Grand Lac avec la signature officielle de son contrat de cohésion sociale 2025 - 2030. Ce document ambitieux, fruit d'un travail collectif avec les acteurs du territoire et les habitants des quartiers prioritaires, pose les bases d'une action concertée pour réduire les inégalités et améliorer concrètement le quotidien des habitants les plus fragiles.

Un engagement collectif pour la solidarité territoriale

Porté par Grand Lac, ce contrat a pour ambition de réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et le reste du territoire, et d'améliorer les conditions de vie des habitants les plus fragiles. Il s'inscrit dans une stratégie globale pour un développement équilibré de l'agglomération sur la période de 2025 - 2030.

Les quartiers d'intervention prioritaires, qui regroupent 7 249 habitants (soit 9,2 % de la population de Grand Lac), sont au cœur de cette démarche. Le contrat s'est construit grâce à une concertation approfondie avec les habitants et les partenaires locaux, notamment lors de deux sessions de travail organisées en mai et septembre 2024.

Des axes d'action concrets et ambitieux

Le nouveau contrat repose sur neuf axes stratégiques déclinés en objectifs opérationnels :

- › Renforcer l'animation de la vie de quartier afin de favoriser le lien social entre les habitants
- › Renforcer les actions de prévention, médiation, sécurité et tranquillité publique
- › Renforcer les actions à destination des publics jeunes
- › Accompagner la réussite éducative
- › Accompagner les habitants vers l'emploi
- › Accompagner les habitants dans l'accès aux droits
- › Améliorer le cadre de vie des habitants
- › Accompagner la mobilité des habitants
- › Sensibiliser aux enjeux environnementaux

Une mobilisation de 11 partenaires pour l'inclusion sociale

Ce contrat repose sur les engagements conjoints des partenaires majeurs : Grand Lac, les communes d'Aix-les-Bains, Le Bourget-du-Lac et Tresserve, l'État, le Département de la Savoie, la Caf de la Savoie, OPAC Savoie, la Sollar, France Travail et la Mission Locale Savoie Grand Lac et les associations de quartiers. Leur signature collective ce jour symbolise leur volonté d'agir ensemble en faveur des habitants les plus vulnérables du territoire.

Un nouveau partenaire, l'Afev, pour la réussite éducative

Le contrat voit également l'arrivée d'un nouveau partenaire : l'Afev, association qui développe des projets de solidarité entre étudiants et jeunes des quartiers populaires pour lutter contre les inégalités éducatives et favoriser la création de liens solidaires entre le campus universitaire situé sur Technolac et le quartier prioritaire Bourget-Sud.

En 2025, avec le soutien de Grand Lac et de la commune du Bourget-du-Lac, un programme de mentorat éducatif a été lancé sur le quartier Bourget Sud, avec un financement de 7 000 €. Ce projet vise à favoriser l'ouverture, le soutien scolaire et l'éveil culturel des enfants et jeunes âgés de 5 à 18 ans.

Un nouvel espace de vie sociale au Bourget-du-Lac

La commune du Bourget-du-Lac a présenté son projet de réhabilitation de la maison des associations pour y créer un espace de vie sociale ouvert à tous, venant ainsi renforcer l'animation de la vie locale et l'offre d'équipements de proximité pour les habitants.



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.